



COMPTE-RENDU DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 07 AVRIL 2016

Présents : Mesdames Christiane DAUNIS, Nadine COULON, Béatrice MARINE, Annie TISSOT, Sylviane VEYRAT- CHARVILLON, Ghyslaine LESUEUR et Kathleen TOCHEPORT.

Messieurs Jean-Pierre LACOMBE, Michel BAUQUIS, Claude BONAMIGO, André VUACHET, Juan-Carlos RUBIO, Nicolas ROUMESTAN et Mickaël BEAUQUIS.

Absents excusés : Messieurs Eric CHASSAGNE (pouvoir à Ghyslaine LESUEUR), Philippe DE PACHTERE (pouvoir à Nadine COULON), Alexandra BEAUQUIS (pouvoir à Béatrice MARINE), Jean-Marc GATELET et Aline BRIERE.

Madame Annie TISSOT a été nommée secrétaire de séance.

ORDRE DU JOUR :

❖ **Approbation du compte-rendu de la séance du 10 mars 2016.** Ce compte rendu est adopté à l'unanimité par les membres du Conseil Municipal.

1. FINANCES

A. BUDGET PRIMITIF DE LA COMMUNE

- **Compte de gestion, compte administratif (hors présence du Maire) et affectation des résultats approuvés à l'unanimité par les membres du Conseil Municipal**

➤ Section de fonctionnement : Dépenses : 1 063 046.59 €

Recettes : 1 370 028.45 €

Soit un excédent de fonctionnement 2015 de : 306 981.86 €

➤ Section d'investissement : Dépenses : 357 416.19 €

Recettes : 459 047.01 €

Soit un excédent 2015 (hors restes à réaliser) de : 101 630.82 €

L'excédent de fonctionnement 2015 est affecté à la section d'investissement sur le budget 2016 soit :

❖ Article 1068 – réserves : 306 981.86 €

- **Vote des taux des taxes**

Sur proposition de Monsieur le Maire, le Conseil Municipal décide à l'unanimité de maintenir les taux de l'année 2015, sachant que la CFE (cotisation foncière des entreprises) est votée depuis 2015 par la Communauté de Communes du Canton de Rumilly soit :

- Taxe d'habitation : 18.00 %
- Taxe Foncière (Bâti) : 13.17 %
- Taxe Foncière (non Bâti) : 39.12 %

- **Vote des subventions**

Le Conseil Municipal fixe à l'unanimité les subventions suivantes pour l'année 2016 aux structures suivantes :

- CCAS : 12 000,00 €
- BUDGET CAP LOISIRS : 22 000,00 €
- ÉCOLE PUBLIQUE : 1275,00 € (70% du coût des entrées et des cours de piscine)
- ÉCOLE PRIVÉE LÉON MARIE : 700 € (70% du coût des entrées et des cours de piscine)
- COOPÉRATIVE SCOLAIRE de l'école publique : 1901 €

- **Vote à l'unanimité du budget 2016 :**

- Section de fonctionnement :

qui s'équilibre en recettes et en dépenses à 1 258 666,00 €

- Section d'investissement :

qui s'équilibre en recettes et en dépenses à 1 371 458,00 €

B. **BUDGET DU COMMERCE**

- **Compte de gestion, compte administratif (hors présence du Maire) et affectation des résultats approuvés à l'unanimité par les membres du Conseil Municipal**

- Section d'exploitation :

Dépenses :	34 260.50 €
Recettes :	35 272.34 €
Soit un excédent d'exploitation 2015 de :	1 011.84 €
Report excédentaire de 2014 de :	37 465.94 €
Soit un excédent de clôture 2015 de	38 477.78 €

- Section d'investissement :

Dépenses :	24 981.03 €
Recettes :	24 328.95 €
Soit un déficit 2015 (hors restes à réaliser) de :	652.08 €
Et un excédent de clôture 2015 de	61 789,02 €

L'excédent de fonctionnement 2015 est affecté à la section d'exploitation sur le budget 2016 soit :

- ❖ Article 002 – Excédent d'exploitation reporté : 38 477.78 €

- **Vote à l'unanimité du budget 2016 :**

➤ Section d'exploitation

qui s'équilibre en recettes et en dépenses à 75 050.00 €

➤ Section d'investissement :

qui s'équilibre en recettes et en dépenses à 116 489.00 €

C. **BUDGET CAP LOISIRS**

- **Compte de gestion, compte administratif (hors présence du Maire) et affectation des résultats approuvés à l'unanimité par les membres du Conseil Municipal**

➤ <u>Section de fonctionnement :</u>	Dépenses : 161 986.83 €
	Recettes : 161 986.83 €
Soit un excédent de clôture 2015 de :	0.00 €

➤ <u>Section d'investissement :</u>	Dépenses : 3 088.20 €
	Recettes : 9 711.23 €
Soit un excédent d'investissement 2015 de	6 623.03 €
Et un excédent de clôture 2015 de	1 837.80 €

- **Vote à l'unanimité du budget 2016 :**

➤ Section de fonctionnement :

qui s'équilibre en recettes et en dépenses à 174 000.00 €

➤ Section d'investissement :

qui s'équilibre en recettes et en dépenses à 1 837.80 €

2. CAP LOISIRS : vote de tarifs pour activité « voile »

Dans le cadre des animations du centre de loisirs « Cap Loisirs », une activité voile est prévue 4 mercredis du mois de juin 2016 et ces sorties pourraient être reconduites les années à venir. Il est nécessaire de fixer les tarifs pour cette1 activité, acceptés à l'unanimité par les membres du Conseil Municipal : 120.00 € pour 4 sorties pour les communes partenaires (Marcellaz-Albanais, Hauteville-sur-Fier, Vallières et Etercy) et 170.00 € pour 4 sorties pour les communes extérieures.

3. MUTUALISATION : convention de mise à disposition des services espaces verts et propreté et manifestations de la Commune de Rumilly à la Commune de Marcellaz-Albanais.

Afin de compenser l'absence prolongée d'un agent communal, la Commune de Marcellaz-Albanais a sollicité la Commune de Rumilly pour une mutualisation de ses services techniques en vue de réaliser différents travaux d'entretien de l'espace public. Dans un souci d'économies et de bonne gestion des deniers publics, la Commune de Rumilly semble intéressée par cette proposition. Il est nécessaire d'en fixer les modalités dans une convention, acceptée à l'unanimité par les membres du Conseil

Municipal, établie jusqu'au 31 décembre 2016 et renouvelable par tacite reconduction pour une durée d'un an, deux fois, soit jusqu'au 31 décembre 2019.

4. URBANISME : déclarations en cours

	DOSSIER	DEMANDEURS	PROJET	LIEU	ETAT
PERMIS	PC 74 161 15 X 0011	BELLIARD Josquin	création d'un logement + stationnements	rue des Ecoles	en cours d'instruction
	PC 74 161 16 X 0001	CHAPPUIS Didier	extension	Chaunu	Accordé le 11/03/2016
	PC 74 161 16 X 0002	VILBOUX Jérôme	maison indiv.	Faramaz	consultations en cours
	PC 74 161 14 X 0013-M01 (modificatif)	MUGNIER Pascale	création de murs de soutènement, d'un escalier extérieur, d'un balcon terrasse, modification coloris crépis, menuiseries, une ouverture, suppression des volets battants	Faramaz	REFUS le 11/03/2016
	PC 74 161 16 X 0003 (PC précaire)	MIÈGE Emile	mobil-home	la Violette	consultations en cours
	PC 74 161 97 G 0004-M04 (modif.)	LOPES Joao Carlos	Modif.ouvertures + créa. pergola	Faramaz	en cours d'instruction
	PC 74 161 16 X 0004	VEYRAT-CHARVILLON Raphaël	maison individuelle	Contentenaz	consultations en cours
CU	CU 74 161 16 X 0008	Me TISSOT-DUPONT Thierry	CU d'information pour vente	Pieuillet (STEPHAN/SAFER)	réponse le 15/03/2016
	CU 74 161 16 X 0009	Me TISSOT-DUPONT Thierry	CU d'information pour vente	Contentenaz (STEPHAN/SAFER)	réponse le 15/03/2016
	CU 74 161 16 X 0010	Me BALLALOU-LEVANTI Catherine	CU d'information pour vente	Montmasson (CHAPEL/MASSON)	en cours d'instruction
DP	DP 74 161 16 X 0009	ERDF	transformateur	chemin des Puits	non opposition le 15/03/2016
	DP 74 161 16 X 0010	GREEN PLANET	panneaux photovoltaïques	route des Combes (D.MALEZIEUX)	non opposition le 18/03/2016
	DP 74 161 16 X 0011	LOPES Joao Carlos	abri de jardin	Faramaz	en cours d'instruction
	DP 74 161 16 X 0012	RABUT Romain	extension	Chaunu	en cours d'instruction
	DP 74 161 16 X 0013	VETTIER Joël	division foncière	La Molière	en cours d'instruction

L'ordre du jour étant épuisé, la séance publique est close à 22 h 15.

A Marcellaz-Albanais, le 15 avril 2016.

Le Maire,

Jean-Pierre LACOMBE